

Le Président

COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 5 FEVRIER 2014

Lors de sa réunion du 5 février 2014, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

I – Débats décidés

1 - Projet Port Seine Métropole – Secteur Ouest

Le 8 janvier 2014, la CNDP a décidé d'organiser un débat public sur le projet Port Seine Métropole – Secteur Ouest à Achères (Yvelines). Ce projet de plate-forme multimodale (voie d'eau, fer, route) est destiné à accueillir les flux logistiques de granulats et matériaux de construction, ainsi que des déblais de chantier. Ces flux sont fortement liés à la réalisation du programme de travaux du Grand Paris.

La CNDP a nommé Monsieur Michel GAILLARD, président de la commission particulière du débat public.

2 - Projet ferroviaire : liaisons nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire

Le 8 janvier 2014, la CNDP a décidé d'organiser un débat public sur le projet ferroviaire de liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire.

Ce projet vise à améliorer les relations ferroviaires sur le territoire du Grand Ouest, à rapprocher les deux capitales régionales et à placer Brest et Quimper à 3 heures de Paris.

La CNDP a nommé M. Olivier GUERIN, président de la commission particulière du débat public.

II – Concertations recommandées

1 - Projet de réaménagement du réseau de transport d'électricité entre Cergy et Persan dans le Val d'Oise

Le 3 juillet 2013, la CNDP a décidé de recommander à RTE d'ouvrir une concertation sous l'égide d'un garant, concernant le projet de réaménagement du réseau de transport d'électricité entre Cergy et Persan dans le Val d'Oise.

Ce projet consiste à transformer une ligne de 225 000 V en ligne à 400 000 V et à aménager des postes électriques.

Le 26 juillet 2013, la CNDP a nommé M. Pierre-Gérard MERLETTE, en tant que personnalité indépendante, garante de la concertation.

La CNDP a donné acte du compte-rendu de RTE, incluant le rapport du garant. Ce compte-rendu sera rendu public et joint au dossier d'enquête publique.

2 - Projet de centre européen d'essais ferroviaires (RAILENIUM)

Le 3 juillet 2013, la CNDP a décidé de recommander à Réseau Ferré de France d'ouvrir une concertation, sous l'égide d'un garant, concernant la Centre européen d'essais ferroviaires (RAILENIUM). Le même jour, la CNDP a nommé M. Michel GAILLARD en qualité de personnalité indépendante, garante de cette concertation.

La CNDP a donné acte du compte-rendu de RFF, incluant le rapport du garant. Ce compte-rendu sera rendu public et joint au dossier d'enquête publique.

III – Concertation post-débat public

1 - Projet de ligne nouvelle Paris-Normandie

A la suite du débat public relatif au projet de ligne nouvelle Paris-Normandie qui s'est tenu d'octobre 2011 à février 2012, Réseau Ferré de France a sollicité la CNDP le 23 décembre 2013 pour la nomination d'un garant de la concertation post-débat public.

La CNDP a désigné M. Henri WATISSEE en qualité de personnalité indépendante, garante de la concertation.

IV – Questions diverses

- La CNDP a entendu les présidents de CPDP des projets CIGEO et Arc Lyonnais – Val de Saône (projet de canalisation de gaz) qui ont présenté leurs compte-rendus.

S'agissant de CIGEO, le compte-rendu et le bilan seront rendus publics le 12 février prochain.

- Dans le cadre de la loi du 27 décembre 2012 relative à la participation du public, et du décret du 27 décembre 2013, les projets de textes ayant une incidence sur l'environnement doivent faire l'objet d'une publication et d'un forum sur Internet. La CNDP a pour mission, à titre expérimental, de désigner des personnalités qualifiées chargées d'effectuer la synthèse des observations des citoyens. Les premières consultations portant sur trois textes relatifs aux installations classées, auront lieu du 13 février au 6 mars 2014.



Christian LEYRIT